



La Fédération des Services Publics réitère ses revendications formalisées par un courrier en date du 30 mars 2020 :

La **rétroactivité** de la suspension du **jour de carence** datée aujourd'hui au 23 mars en attendant une éventuelle décision sur une **abrogation**, le respect des annonces gouvernementales sur la protection des **agents contractuels et vacataires** (pas de rupture de contrat), la reconnaissance en **maladie professionnelle** de tout agent en présentiel et infecté par le virus, la prise en compte globale des personnes **fragilisées et en situation de handicap**, le déplafonnement du **CET**.

La question du **matériel de protection** a de nouveau été posée. Olivier DUSSOPT nous a répondu que des commandes massives de masques avaient été passées, à charge pour chaque Ministère d'en assurer la ventilation ensuite.

Principales autres thématiques évoquées votre fédération :

- L'extension nationale de certaines dispositions **d'aide au logement** mises en place par la SRIAS Ile de France, les situations d'urgence allant inéluctablement se multiplier ces prochaines semaines.

- L'extension à tous les agents en service de la prime **CESU de 300 mois** accordée au personnel soignant, par agent et par enfant (0 à 6 ans), pour faciliter les solutions de garde.

- La mise en œuvre d'un plan d'accompagnement post Covid pour l'ensemble de la **restauration administrative**.

- Concernant les **plans de congés**, un arbitrage avec le premier Ministre est actuellement en cours et sera rendu rapidement.

- Un document va nous parvenir à propos de l'organisation dématérialisée des différentes **instances paritaires**.

- Au niveau de la restauration, pour les agents en présentiel dans le cadre du PCA (et à défaut pour l'administration de permettre une solution de prestation repas), ce repas sera pris en charge au titre des **frais de mission** (Décret en cours).

La Fédération des services publics va solliciter une audience téléphonique bilatérale ministérielle pour évoquer l'ensemble de ces sujets sans oublier évidemment celui de la souffrance de l'ensemble des personnels hospitaliers !

Vous pouvez compter sur nous !

**LA FÉDÉRATION DES SERVICES PUBLICS
LA FORCE DE L'ACTION !**

Services Publics CFE-CGC - 15/17 rue Beccaria - 75012 Paris
01.44.70.65.90 fonctionspublicques@cfecgcfp.org www.cfecgcfp.org